

TOUS EN GREVE LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

Face au gel de nos salaires imposé par le Ministère depuis maintenant plusieurs années, avec une valeur du point bloqué depuis 6 ans, et une classification enterrée dans les tréfonds de l'Ucanss, la CGT appelle les salariés des Organismes de Sécurité Sociale à passer à l'action le 10 novembre prochain et à exiger :



- **L'augmentation immédiate de la valeur du point bloquée depuis 2010 à hauteur de 7 %**
- **Un rattrapage de 300 € au titre de la perte de pouvoir d'achat des années antérieures**

Les gains de productivité progressent chaque année avec une charge de travail toujours aussi conséquente et des effectifs en diminution significative :

(20.597 emplois de moins depuis 2003 et 146 organismes supprimés depuis 2009).

La faible, voire non revalorisation du point paupérise le salaire d'année en année, en 10 ans c'est 12 % de pouvoir d'achat perdu.



Depuis 3 ans, c'est 1.736 milliard d'économisé sur les frais de gestion qui sont pour l'essentiel nos salaires.

Pire, sur des frais de gestion restrictif, les taux d'exécution budgétaire des charges de personnels s'élèvent en moyenne à 98 % toutes branches confondues depuis 2008... Sur une masse salariale de 5 Mds € cela représente encore 100 millions d'€ économisés sur le dos des salariés... chaque année !!!

Il n'y a pas d'utopie !

La situation que nous vivons dans nos organismes résulte de la politique d'austérité en vigueur, aggravée par la mise en place du CICE, du pacte de responsabilité et des exonérations massives de cotisations qui ont permis ainsi d'offrir 100 milliards d'euros au patronat sans contre-partie.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale et la Loi Organique des Finances 2017 viennent poursuivre cette logique destructrice des droits, de la Sécurité Sociale et des Services Publics.

411 millions à économiser sur les frais de gestion pour 2017 !!!

La loi EL KHOMRI ne fait pas exception, et s'inscrit dans la même lignée, **d'ailleurs l'UCANSS s'en est immédiatement emparé proposant ainsi à nos directeurs toutes latitudes notamment en matière de durée de travail et de négociations collectives.** De quoi assouvir leurs ardeurs réfrénées hier par le cadrage de la Convention Collective Nationale et le code du travail.

Salariés de la Sécurité Sociale reprenons l'initiative, démasquons les mensonges de l'économie dominante.



NE LACHONS RIEN !

